

DEPARTEMENT DU NORD ARRONDISSEMENT DE LILLE COMMUNE DE VERLINGHEM

Extrait du registre aux délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi vingt juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Verlinghem s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry BONTE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le treize juin deux mil vingt-quatre, laquelle convocation a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Membres présents :

M. Thierry BONTE, Maire.

M. Benoît BOUREL - Mme Anne GOFFAUX - M. Damien DELAIRE - Mme Gaëlle COMBRIS, Adjoints au Maire.

Mme Elsa BLANQUART - M. Christophe GAQUIERE, Conseillers municipaux délégués.

M. Bernard DECLERCK - Mme Dominique QUINART - M. Bruno POLLEZ - Mme Nathalie MASSON - Mme Capucine MAYEUR - M. Grégoire HAMY - Mme Christiane MEURILLON - M. Éric FORESTIER - M. Antoine CREPIN - Mme Virginie HUGBART-DELANNOY, Conseillers municipaux.

Absents excusés :

M. Philippe BUISINE, Adjoint au Maire (pouvoir à M. Benoit BOUREL).

Mme Annick GOUSSEN, Conseillère Municipale (pouvoir à M. Eric FORESTIER).

Secrétaire de Séance : Mme Capucine MAYEUR.

N° 2024-24 - Objet : Prise en charge financière des fêtes communales du 3 juillet 2024 au 11 juillet 2024.

Rapporteur: M. Damien DELAIRE

Monsieur DELAIRE expose à l'Assemblée le programme des Fêtes communales du 3 juillet 2024 au 11 juillet 2024 et propose les dispositions suivantes :

- la prise en charge des frais de branchements et de consommations électriques des forains du 3 juillet 2024 au 11 juillet 2024;
- l'attribution de deux courses de manège aux enfants fréquentant les écoles de la commune et aux enfants Verlinghemmois fréquentant les écoles maternelles et primaires extérieures.

Sur proposition de la Commission de Finances et de la Commission Animation, Sport, Culture,

Ouï l'exposé,

Après en avoir délibéré,

L'Assemblée, à l'unanimité,

Décide :

- la prise en charge des frais de branchements et de consommations électriques des forains du 3 juillet 2024 au 11 juillet 2024;
- l'attribution de deux courses de manège aux enfants fréquentant les écoles de la commune et aux enfants Verlinghemmois fréquentant les écoles maternelles et primaires extérieures.
- Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2024, articles 60612 et 623.

La secrétaire de séance, Capucine MAYEUR.

rapar le Maire

la fansmission en Préfecture le 27. 66. 2014

ication le &s. 106 Lolly Thierry BONTE, Maire.

Ainsi fait et délibéré. Pour extrait conforme. Le Maire.

Thierry BONTE.





Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Verlinghem

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2024_24
Objet:	Prise en charge financières fêtes communales 03/07 au
	11/07/2024
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-06-20 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières:	7.10 - Divers
Identifiant unique:	059-215906116-20240620-2024_24-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive:

Fichier	Туре	Taille
Enveloppe métier	text/xml	881 o
Nom métier : 059-215906116-20240620-2024_24-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	82.4 Ko
Nom original : del_2024_24.pdf		
Nom métier :		

99_DE-059-215906116-20240620-2024_24-DE-1-1_1.pdf **Cycle de vie de la transaction :**

Etat	Date	Message
Posté	27 juin 2024 à 15h41min41s	Dépôt initial
En attente de transmission	27 juin 2024 à 15h41min45s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	27 juin 2024 à 15h41min47s	Transmis au MI
Acquittement reçu	27 juin 2024 à 15h41min55s	Reçu par le MI le 2024-06-27